

SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI, 28 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 28 juin 2021 à 18 h 30.

Sont présents les membres suivants :

La conseillère Colette Jaquet, district #1
Le conseiller Marc Roy, district #2
Le conseiller Steve Laberge, district #3
Le conseiller Richard Beaudin, district #4
La conseillère Mélissa St-Jean, district #5
Le conseiller Mario Henderson, district #6

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Dagenais.

Monsieur Manuel Bouthillette, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire et aussi présente Madame Claudine Beaudin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière.

2021-06-197 1. _OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 18H35 le quorum étant respecté.

ADOPTÉ

2021-06-198 2. _ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Colette Jaquet
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

ADOPTÉ

2021-06-199 3. _RESSOURCES HUMAINES – QUITTANCE EMPLOYÉ 610-001

ATTENDU le processus de négociation tenu entre l'employé 610-001 et la municipalité;

ATTENDU l'entente de terminaison d'emploi, transaction et quittance signée par la personne visée par la présente résolution, dont les membres du conseil municipal ont pris connaissance;

Proposé par la conseillère Mélissa St-Jean
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière Céline Ouimet, pour signer l'entente de terminaison d'emploi, transaction quittance soumise aux membres du conseil municipal et liant la municipalité.

DE mandater la trésorière pour procéder aux paiements des sommes qui y sont prévues, après avoir vérifié les crédits disponibles.

ADOPTÉ

4._ PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-06-200

5._ LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance spéciale à 18 h 40 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ

Gilles Dagenais
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorière